Détails sur ma guérison

Par Mme Murati

(Mme Murati (Cl. Poullan Hyères)

Mme Hermine Murati, dont nous donnons ci-dessus le portrait, habite Hyères (Var), au quartier Saint-Martin, Poterie Casaretto. Elle a été guérie par les pilules Pink d'une grave anémie et à la suite de sa guérison elle a bien voulu nous écrire :

« Pendant longtemps j'ai beaucoup souffert. Je ne me rappelle pouvoir commencé par perdre l'appétit et les couleurs. Il fallait me forcer à manger et même les mets que j'aimais autrefois ne me faisaient plus aucun plaisir. J'avais maigri et mes forces diminuaient de plus en plus. Mon appétit était devenu encore plus mauvais, car mon estomac s'était tout à fait détraqué puisque j'en vinis à refuser les aliments, même légers. Il me semblait que je n'avais plus de sang dans les veines, tellement j'étais affaiblie. Le matin en me levant j'étais déjà brisée et je me tenais ployée, tellement les reins me faisaient mal. Il me semblait qu'ils étaient brisés. Ma respiration était devenue très courte et mon oppression était telle que c'était toute une affaire, et une vraie souffrance, que de monter un escalier ou de marcher rapidement. On m'avait dit que j'étais profondément anémique, qu'il fallait que je fasse très attention et malheureusement les médicaments ordonnés ne me faisaient rien. Je me constatai pas la moindre amélioration. Alors j'ai pris les pilules Pink qui m'avaient été conseillées par plusieurs personnes. Les pilules Pink m'ont guérie. Il paraîtra exagéré de dire qu'elles m'ont débarrassée de mon anémie comme si on l'enlevait avec la main, et cependant c'est un peu comme cela qu'elles m'en ont débarrassée, si l'on tient compte qu'après avoir souffert des années, j'ai été guérie en quelques semaines. »

Les pilules Pink donnent du sang et toniffient les nerfs, guérissent rapidement les maladies suivantes : anémie, chlorose, faiblesse générale, maux d'estomac, migraines, névralgies, sciatique, rhumatismes. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt Phe Gablin, 23, rue Bellu, Paris, Frs. 3,50 la boîte, Frs. 17,50 les 6 boîtes, franco.

43192

Autrefois la gotte, l'origine en étant inconnue, était considérée comme incurable; mais elle est aujourd'hui que la cause déterminante de la goutte est l'excès d'acide urique présent par l'organisme, et

la goutte est curable

car il ne reste plus, en effet, qu'à supprimer cet excès d'acide, problème entièrement résolu une fois pour toutes, et abondamment prouvé, par les milliers de malades qui ont pris de

l'URICURE

et se sont ainsi parfaitement guéris de la goutte, des rhumatismes et toutes autres affections gagnondrées par l'acide urique.

Wafinde-Alnamri, par Marchéres (Somme), 22 Juillet 1907

« Voilà ce que, soulagée de goutte, j'éprouve les plus vives. Au moment où j'ai pris l'URICURE, je n'avais même pas reçu de lettre de guérison et depuis le 15 depuis 15 jours ; je prends 4 tablettes au matin, 2 à midi et 2 au soir, et je ne souffre pas du gros orteil, ni ailleurs d'un blocage, le lendemain de repas, ni ailleurs, et le lendemain jour je me sentirai absolument plus alerte et plus dispos. Je vous ferai connaître le résultat définitif de ma guérison. Je vous remercie d'en faire ce dont, je pense me délivrer complètement guéri ».

Eugène Douvillez.

L'URICURE, facile à prendre, ne dérange pas l'estomac et ne détraque en rien le fonctionnement du cœur. Prix : 3 fr. le flacon de 60 tablettes, soit 10 centimes la dose.

Pour recevoir franco échantillon, envoyez 4 timbres-poste à l'URICURE (Delaqueu & Cie) 13, rue St-Honoré (Entrée) Paris

6417

CHEMINS DE FER

COMPAGNIE DU NORD

Organisation à titre d'essai et jusqu'à nouvel avis d'un train bi-hebdomadaire de voyageurs entre Lille, Lens et vice-versa dans la soirée.

A partir du dimanche 6 février 1908, il sera organisé un train d'essai et jusqu'à nouvel Avis, entre Lille, Lens et vice-versa, un train de voyageurs qui sera mis en marche les mercredis, les dimanches et jours de fêtes dans les conditions suivantes :

Le train 2312 partira de Lille à 9 h. 39 soir, il relèvera à Libercourt, la correspondance du train 2012 venant de Douai et arrivera à Lens à 10 h. 44 soir.

Le train 2317 quittera Lens à 10 h. 16 soir, relevant ainsi la correspondance du train 317/2021 venant de Paris et Arras ; il correspondra à Libercourt avec le train 302 venant de Douai et arrivera à Lille à 11 h. 16 soir

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour individuels et de famille pour les stations thermales et hivernales des Pyrénées, du Golfe de Gascogne et du Roussillon, Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn, Vernet-les-Bains, Amélie-les-Bains, Banyuls-sur-Mer, etc.

Tarif spécial G. V. N° 106 (Orléans).

La Compagnie d'Orléans délivre toute l'année, toutes les gares de son réseau, pour les stations thermales et hivernales du Midi :

1° Des Billets d'Aller et Retour individuels avec réduction de 25 % en 1re classe et de 20 % en 2e et 3e classes, sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi ;

2° Des Billets de famille de 1re, 2e et 3e classes, comportant une réduction de 30 à 40 %, suivant le nombre des personnes, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris).

Durée de validité : 33 jours à compter du jour du départ, ce jour compris, avec faculté de prolongation.

CALENDRIER

Mardi 21 Janvier 1908. — 21e jour de l'année.

Soleil. — Lever à 7 h. 47, coucher à 4 h. 30.
Lune. — Coucher à 9 h. 22, lever à 7 heures 36.
19e jour de la lune.
La durée du jour est en augmentation de deux minutes sur la veille.
Temps probable. — Un temps beau et froid est probable.

BULLETIN METEOROLOGIQUE du 19 Janvier

Baromètre à 9 h. du matin 772° °3.
Hauteur depuis la veille, 3° °2.
Température de l'air + 2°9.
Températures extrêmes depuis 24 heures : Minima 0° atteint à 3 heures hier matin. — Maxima + 5° atteint hier à midi.
État hygrométrique : 93.
Hauteur d'eau tombée depuis la veille : 0°°/2.
Direction du vent : Ouest-Nord-Ouest.
État du ciel : Brumeux.
Baromètre à minuit 776.

INDUSTRIE - COMMERCE

MARCHES DE PARIS

Bourse commerciale du 20 janvier

DÉPÊCHE DE 1 HEURE 15

Cours du jour	Cours du jour préc.	Cours du jour	Cours du jour préc.	Cours du jour	Cours du jour préc.
Colzas Fermes		**Avoines Calmes**		**Alcools Fermes**	
Cour. 67	61 50	Cour. 17 50	17 65	Cour. 41 50	42 25
Proch. 66	64 25	Proch. 18	17 80	Proch. 42 75	42 75
4 der.		M. A. 18 10	18 05	M. A. 42 50	43 50
M. A. 63 50	62 50	4 mars 18 25	18 15	4 mai 43 50	44
4 mai 70	68	4 mai 18 30	18 10	4 der. 40 50	40 25
Lins Fermes		**Lins Calmes**		3 oct. 39	39
Cour. 52	51 50	Cour. 30	30 25	Sucres 17.970	
Proch. 53	50 75	4 pre.		Cire. 625 p.	
M. A. 54	50 25	M. A. 30	30 25	**Sucres Lour le**	
4 mai 49	49	4 mai 30	30 75	Cour. 28 75	28 37
Colzas Calmes		**Lins Calmes**		Proch. 28 50	28 62
Cour. 18 50	18 75	Cour. 30 50	30 25	4 mar. 29	
Proch. 18 50	18 75	Proch. 30 50	30 25	4 mai 29 50	29 62
M. A. 19	19	M. A. 30 75	30 25	Roux 25 50	25 75
4 mar 19	19	4 mar 31	30 50	Bat. 62	62
4 mai 18	18	4 mai 30 95	30 75	Cire. 4.000 k.	

COURS DE CLOTURE

Colzas Souteneus		Colzas Calmes		Lins Souteneus		Alcools Souteneus	
Cour.	62	Cour.	18 50	Cour.	52 50	Cour.	42 50
Proch.	65	Proch.	18 50	Proch.	53	Proch.	43 75
4 pren.		M. A.	19	4 pre.		M. A.	43 50
M. A.	63 50	4 mars	19	M. A.	51 50	4 mai	43
4 mai	70 75	4 mai	18	4 mai	50	4 der.	40
						3 oct.	39 75
Blés Souteneus		**Avoines Calmes**		**Farines Souteneus**		**Sucres Calmes**	
Cour.	23	Cour.	17 50	Cour.	30	Cour.	28 37
Proch.	23	Proch.	17 90	Proch.	30	Proch.	28 50
M. A.	23 35	M. A.	18 15	M. A.	30 75	4 mar.	29 12
4 mars	23 60	4 mars	18 25	4 mar.	30 75	4 mai	29 63
4 mai	23 50	4 mai	18 25	4 mai	30 95		

BESTIAUX

Paris (La Villette), 20 janvier.

	Amenés	Vendus	1re qlité	2e qlité	3e qlité	Prix extrêmes
Bœufs	2308	2149	79	63	44	41 à 86
Vaches	1	1	79	57	44	41 à 81
Taureaux	274	229	65	51	42	38 à 68
Veaux	1174	1127	101	101	95	1 à 112
Moutons	17171	15 811	107	101	95	1 à 112
Porcs	3 [illegible]	2400	92	88	84	80 à 94

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Paris, 20 janvier.

Le Havre, 16 h. — Cotons à terme. — Marché calme. Ventes en balles.
Cours du 17 m. mars 187 m. mai 186 m.
Le Havre, 10 heures. — Cotons à terme. — Soutenus. — Ventes 2 000 balles.

Janvier	78 3/4	Juillet	75 1/2
Février	78 1/4	Août	75 1/2
Mars	77 1/2	Septembre	74 1/2
Avril	76 1/2	Octobre	72 1/2
Mai	75 3/4	Novembre	70 3/4
Juin	75 3/4	Décembre	70 1/4

Le Havre, 10 heures. — Cafés à terme. — Ventes 9 000 sacs :

Janvier	42 50	Juillet	42.75
Février	42.25	Août	42.75
Mars	42.50	Septembre	42.75
Avril	42.50	Octobre	42.75
Mai	42.50	Novembre	42.75
Juin	42.50	Décembre	42.75

Le Havre, midi. — Cotons disponibles. — Calmes — Ventes en balles.
Le Havre, midi. — Cafés disponibles. — Soutenus. On a vendu 1.000 sacs Santos à 41.50.
On a vendu 4.000 sacs depuis la précédente dépêche.
Le Havre, 3 heures. — Cafés à terme. — Ventes 6.000 sacs.
Cotons inchangées.
Liverpool, 10 heures 45. — Cotons disponibles. — Demandes modérées. Ventes prob. 7.000 balles. Import. 18.400.
Liverpool, 1 heure 20. — Cotons disponibles — Demandes modérées. Vente 7.000 balles. Amérique.
Futurs. — Hausse 10 à 6/100.

BOURSE DE LILLE

DU 20 JANVIER 1908

Actions minières

MINES	20	18	17	16
Albi	.....	.....	.....	1025
Anche	1658	1556	1655	1146
Anzin	.....	6140	6450	6440
Carmaux	1450	.....	1450	1450
Bruay	890	838	889	890
— (le 10%)	89 50	89 25	89 50	89 50
Bully-Grenay	4460	4805	4800	4755
— 5%	96 50	96 75	96 75	96 75
Campagnac	135	.....	135	130
Carvin 10 5%	430	440	424	414
Carvin	2125	2121	2120	2045
Clarence	185	180	179 50	181
Courrières	2660	2.26	2667	2.26
Crespin	.....	74 50	74	74
Douchy	960	960	960	955
Dourges (100%)	308	308	308	300
Drocourt 1800	.....	4 40	4540	4500
— (10%)	450	460	.....	447
Drocourt 2500	.....	4540	4540	4500
— (10%)	450	460	.....	447
Escarpelle	965	960	.....	960
Ferfay	.....	1770	1750	1750
Flines-Lens	.....	.....	20	20
Flines-Rache	81	81	.....	84
Lens est. sud	800	810	810	807
— (10%)	81 75	81 50	81	81
Liévin	.....	4300	4300	4299
— (200%)	145 50	144 75	143 25	144
Lingry-Lens	590	.....	595	591
Marles 30 0/0	2284	2340	2235	2235
— 70 0/0	9 [illegible]	3350	3.70	3060
— 70% (20%)	155	154 75	154 75	154 75
Meurchin	13695	.....	.....	13570
— (5%)	8.49	8725	.....	8725
Nord d'Alais	240	.....	.....	240
Ostricourt	.....	3070	.....	3070
Téwicelles	810	810	815	815
Vicoigne	1221	.....	1225	1220
— (20%)	124	124	125 75	125 75

ACTIONS

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin 1000.»» ; Scieries Maubeuge 500.»».

OBLIGATIONS

Emprunts (Villes et Départements)

Département du Nord 1892, 451.»».
Boileaux à vapeur du Nord 4 %, 465.»».

Métallurgie, Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin 502.50.

Charbonnages

Béthune 1902, 50.»» ; Béthune 1905, 261.»» ; Douvres 1907, 490.»» ; Drocourt 1905, 495.»» ; Escarpelle 1894, 510.»».

CUVROS ASSOCIÉS

15 février : Bruay (action entière) coupon n° 15, lait 22.»» net, nominative 18.20, porteur 18.20 ; Bruay (le dixième) coupon n° 15, lait 2.»» net, nominative 1.92, porteur 1.83.

BOURSE DE PARIS

DU 20 JANVIER 1908

3 0/0 jouissr	85 50	V. Paris	1865	537	
3 0/0 amort. janv.	90 50	»	1869	525	
Tonkin 1884	.....	»	1871	405	60
Madagascar 97	79 25	» 1/4	1872	456	50
» 1903	80 10	»	1876	535	75
Banq. de France	4120	»	189.	364	.....
Banq. de Paris	1460	» 1/4	1902	20	50
Comp. d'escom.	677	» 1/4	1906	361	50
Crédit Foncier.	664	4 0/0	1892	419	50
Crédit Industr.	564	» 1/4	»	95	50
Crédit Lyonnais	1189	» 2 0/0	1898	419	50
Société Générale	638	» 1/4	1899	.....	.....
Rai Algérien	1305	Métro 2 0/0	1897	405	.....
Rai	920	» 1/4	1899	.....	.....
Paris-L.-Médit.	1370	» 2 1/2	1904	432	.....
Midi	1125	» 1/4	1904	457	25
Nord	1775	» 3 0/0	1905	317	.....
Orléans	1370	» 1/4	»	315	25
Ouest	818	Foncières	1877	519	.....
Transatlantique	220	»	1886	432	.....
» ancé. princ.	223	» 2.50	1888	454	25
Omnibus Paris	.....	» 4	1892	454	25
Suez	4555	»	1895	466	50
Autriche 4 0/0	98 40	»	1903	465	.....
Egypte Doman.	.....	Communal	1879	478	50
» Privilégiée	101	»	1880	450	.....
Espag. 4 0/0 ext.	94 15	»	1884	451	.....
Hongrois 4 0/0	89 90	»	1889	444	.....
Italien 5 0/0	102 30	»	1892	455	.....
Japonais 1905	97	»	1906	455	.....
» 1907	97 25	Nord 3 0/0 Ac.		349	75
Portugais 3 0/0	62 [illegible]	Nc. 3 0/0 Nouv.		347	50
Banque Autrich.	4[illegible]	Nord 2 1/2 0/0		409	50
Banq. Ottomane	727	Pc.-L.-M. anc.		436	.....
Nord d'Espag.	216	» nouv.		436	.....
Russe cons. 4 0/0	84 75	Orléans ancien		438	50
» 3 0/0 1891	69 40	»	1884	431	.....
» 3 0/0 1896	69 50	Midi anc.		434	.....
» 5 0/0 1906	96 35	» nouv.		434	50
» obligat. 1889	460	Ouest anc.		419	50
» 4 0/0 1888	81 25	» nouv.		419	.....
» 4 0/0 1893	.....	Est anc.		431	.....
» 4 0/0 1890	82 [illegible]	» nouv.		431	.....
» 4 0/0 1892	83	Panama (à lots)		100	.....
» 4 0/0 1894	.....	Thar. (s.)		100	.....
» 4 0/0 1901	.....	» (rtier)		22	.....
Turc et Bosnie	[illegible]	Rast Rand		99	.....
Fives-Lille	775	Ferreira		99	.....
Cuivres rouges	[illegible]	Rio-Tinto		1[illegible]	.....
Ville de Paris	[illegible]	Rand Mines		[illegible]	.....
Ville d'Amiens	[illegible]	Robinson Deep		105	.....
Ville Bordeaux	511	Robinson Gold		[illegible]	.....
Ville de Lyon	1[illegible]	Simmer		[illegible]	.....
Banq. hypothéc.	.....	Transvaal Cons.		[illegible]	.....
» 2 1/2 0/0	425 50	Valeurs		100	.....

Pour l'arrangement des plantes, s'adresser à la *Société des Arosgles*, 3, rue des Fleurs, Lille.

Cours et Conférences

UNIVERSITÉ DE LILLE

Faculté des Lettres

Cours des Questions économiques intéressant la région du Nord. — Mardi 21 janvier, à 4 heures et demie du soir, dans le grand amphithéâtre de la Faculté des sciences, 1re leçon du cours de M. Allaire, continuant son exposé des diverses sources sociales, insistera sur la multiplicité des spécialités qui se sont des centres nombreux dans l'industrie textile à Lille, Roubaix, Tourcoing, Armentières.

UNION FRANÇAISE DE LA JEUNESSE

COURS DU MARDI

Rallye. — Cours supérieur : Prof. M. Bonnet. Cours élémentaire : Prof. M. Gobi. — Le soir, rue de Bois-des-Poissonceaux. — Cours élémentaires (jeunes filles) : Prof. M. Bouzac, à 3 heures du soir, rue Lydéric. — Rhétorique (même Duployé, jeunes gens) : Prof. M. Thibaut, à 5 h. ½ du soir, rue des Poissonceaux. — Chimie générale : Prof. M. Ducrocq, à 5 h. ½ (allodiés) ; Prof. M. Cadiot, à 5 heures ½ du soir, rue des Poissonceaux. — Physique générale (étude de la chaleur et des phénomènes de vol-leur) : Prof. M. Nourtier, à 5 heures ½ du soir, rue des Poissonceaux. — Agronomie : Cours de vue pratique recommandé aux ménagères cultivateurs : Prof. M. Hédiard, à 5 heures du soir, rue des Poissonceaux. — Piano, cours supérieur (jeunes filles) : Prof. Mlle Vandenbroucke, à 7 heures ½ du matin. — Violon : Prof. M. Vanstaeta, Cours élémentaire, de 6 heures à 6 heures ; cours moyen, de 6 heures à 6 heures ½ ; cours supérieur, de 6 heures à 7 heures du soir. — Cours supérieur de Sciences. — Guitare : Prof. M. Alfred Pagant, à 8 h. ½ soir, ancien théâtre des sciences, 3, rue des Fleurs. — Mandoline : Prof. M. Bonnin, à 6 heures du soir, école Michelet, rue Faidherbe. — Piano (jeunes filles), cours élémentaire et moyen : Prof. Mlle Dépondeville, à 5 heures ½ du soir, école du boulevard de la Liberté, 97.

Groupe de Wervicq

Cours de dessin industriel : Prof. M. Durand, à 8 heures du soir, école Bagot.

Groupe de Flers

Cours de solfège (élémentaire et supérieur) : Prof. M. A. Gabelle, à 8 h. du soir, rue de Bouvines. — Cours d'apprentissage (coupe et couture) : Prof. M. A. Gabelle, à 4 h. ½ du soir, rue de Bouvines.

Programme des Spectacles

Grand-Théâtre de Lille (Direction Vignier). — Mardi 21 janvier : Kostanda, comédie tragique en 5 actes.

Mercredi 22 janvier, 2e représentation : Rideau à 8 heures. Places gratuites : 400, 500 et 600.

Eldorado-Théâtre de Lille. — Tapinois Arthur Cartier. — Jusqu'au 21 : Madame Sans-Gêne, pièce en 5 actes, dont un prologue.

Rideau à 8 heures ½.

Armentières et Roubaix (Jusqu'à [illegible]).

Imp. du *Progrès du Nord*, rue de Béthune, 85, LILLE

Le Gérant : Ch. LEBRUN.

L'Institutrice des Riaulx

Par Pierre DAX

— Pourrais-je voir Mlle Jeanne Didier ?

Le domestique eut une légère surprise.

Personne n'avait jamais demandé l'institutrice.

Un fournisseur sans doute.

— De la part de qui, madame ?

— Je ne viens de la part de personne, expliqua Marcelle qui se troublait devant la nouvelle question qu'elle présentait, je désirerais parler pour mon compte à Mlle Didier.

— Qui dois-je annoncer à mademoiselle ?

Ce que Marcelle avait prévu n'aurait pas lieu. Le trouble aurait disparu lorsque Jeanne se montrerait.

A moins de donner prise à de fouches suppositions qui créeraient des difficultés à l'institutrice qui pouvait se refuser à recevoir, elle déclina :

— Mademoiselle Morlaix.

Le battant se referma et la visiteuse suivit le domestique jusque dans le petit salon de l'appartement.

Jeanne et son élève se trouvaient dans le boudoir de Marguerite, installées l'une en face de l'autre dans la préparation d'un de ces minutieux ouvrages pour lesquels certaines femmes ont des talents de fée.

Elles causaient amicalement.

Un éclat de rire trais et joyeux couvrit le heurt du domestique qui s'annonçait.

Il le renouvela. Sur un ordre, il ouvrit et dit :

— Mademoiselle est attendue dans le petit salon.

Marguerite déposa sur la table, devant elle, rubans et aiguilles, s'apprêtant à partir.

— Ce n'est pas mademoiselle Marguerite, c'est mademoiselle Jeanne.

— Moi ! exclama l'institutrice.

— Oui, mademoiselle.

— Vous ne vous êtes pas trompé ?

— Non. C'est une dame.

— *C'est si peu souvent, objecta Jeanne, que j'en suis vraiment étonnée.*

Bouleversée, le cœur battant, sans un geste, elle interrogea :

— Avez-vous demandé le nom, Daniel ?

— Oui, mademoiselle. C'est Mme Mouraix.

Le valet de chambre n'avait pas compris. Mouraix n'apprit rien à Jeanne Didier.

— Une nièce ou une cousine, ajouta le domestique, elle n'a pourtant ni caisse, ni « toilette ».

— C'est bien, j'y vais.

Distraite, préoccupée, en se demandant qui pouvait être cette dame qui connaissait son adresse et comment on l'avait découverte, Jeanne donna quelques indications à Marguerite et enleva de dessus sa jupe noire, une jupe tailleur qui lui moulait les hanches, les ébauchures de soie rose qu'elle jeta dans les cendres.

Elle se leva.

— A tout à l'heure, dit-elle.

— Oui, à tout à l'heure.

De son côté, Marcelle était si émue qu'elle ne remarqua aucun des objets d'art et meubles luxueux qui décoraient le salon.

L'idée de Jeanne la dominait.

Toute chose autre s'effaçait.

Qu'allait être la première parole ? Après tant d'années !

Elle était debout lorsqu'elle entendit des pas, le bruit assourdi de petits talons qui heurtaient un parquet recouvert d'un tapis.

Dans les pas se confondit un toussotement nerveux, très près.

La porte s'ouvrit.

Marcelle se tenait contre le jour, tandis que la lumière, légèrement atténuée par un store en guipure, éclairait le visage de Jeanne.

Celle-ci s'avança, balbutiant sans savoir à qui elle s'adressait :

— Madame !...

Tandis que Marcelle faisait un pas, tendait la main, et, violemment émue, laissait sortir de sa gorge nouée :

— Jeanne !...

Ce fut un choc.

Son cœur bondit.

Un courant imprévu, ces yeux, ces traits, la voix du sang, firent tressaillir l'institutrice.

Elle resta comme privée de sentiment.

— Toi ?... toi ?... Ici !...

— Oui, Jeanne, moi.

La visiteuse était une apparition à laquelle Jeanne ne s'attendait pas, certes, à laquelle elle ne pensait plus que rarement.

Elle éprouva une angoisse, un bouleversement inénarrable.

La visite avait un but.

Lequel ?

Elle n'osait formuler une question, ou du moins, dans le flot de pensées qui tourbillonnaient dans son cerveau, celles qui lui venaient aux lèvres avaient trait au passé.

Elle se taisait.

Cependant, elle était femme de tête. La pensée d'une absence trop prolongée loin de son élève la stimula en coupant court à toute sentimentalité.

Les larmes qui lui étaient montées aux yeux ne tombèrent pas.

Elle les refoula, et, montrant un siège à sa cousine, très pâle, elle soupira :

— Comment es-tu au que l'habitais ici ?

— Peu importe. Je t'ai retrouvée, c'est l'essentiel. Habites-tu Paris continuellement ?

— Non.

— Tu es institutrice ?

Un fol pourpre colora les joues de Jeanne Didier.

— Oui. Qui t'a renseignée ?

— La concierge d'en bas.

Combien d'élèves as-tu ?

Dans un spasme, la poitrine de Jeanne se soulève. Elle répondit :

— Une seule.

— Y a-t-il longtemps que tu es dans la famille ?

— Dix ans.

— Oh ! alors, cette jeune fille, c'est comme si c'était...

Elle n'acheva point la phrase prête à commettre une maladresse, et continua :

— On t'aime sans doute, ici, et la présence date de si longtemps.

Jeanne ne répondit pas.

Sous les questions banales, sous ces phrases, simple entrée en matières, Jeanne Didier cherchait à découvrir le but de sa visite.

Son émotion, son trouble s'atténuaient devant cette pensée.

Pourquoi l'avoir cherchée, après tant d'années, alors que l'on eût dit que jamais plus la famille ne dût exister pour elle, sinon pour une communication urgente.

Malgré son énergie, ses lèvres, lourdes de sanglots comprimés, ne parvenaient pas à questionner.

Que demander ?

Pouvait-elle ne pas toucher au passé gros de souvenirs, de désespoirs, de deuils moraux ?

Tout ne s'y rattachait-il pas ?

En peu nerveusement, pour en finir de cette émotion qui l'étouffait et à laquelle elle ne voulait, ni ne pouvait donner cours, elle balbutia, *très calme, tout agranoui, plein de douleur :*

— Je te suis reconnaissante d'être venue. Ta visite a un but, quel est-il ?

— Pourquoi ne m'as-tu pas prévenue ?

— Je ne le pouvais pas. Je t'ai retrouvée à peine que, sur un détail très imprécis, très vague, j'ai eu l'idée de venir ici.

— Ah !... Avec un but ?

— Oui.

— Lequel ?

Elles se regardèrent.

— Quel qu'il soit, Marcelle, tu peux t'expliquer. On peut s'attendre à tout lorsque tant d'années ont fait le silence autour de soi.

— Jeanne, ta mère est souffrante.

L'institutrice se renversa sur sa chaise, pâle comme une morte, les paupières à demi-closes, éprouvant une douleur aiguë.

Elle répéta sans que Marcelle pût saisir le sens de l'exclamation, et dans un son glauque :

— Ma mère !...

— Oui Je suis venue pour t'en informer.

Toujours dans la même position, Jeanne questionna :

— Qu'a-t-elle ?

— Une fluxion de poitrine.

— Est-elle au courant de la venue ici ?

— Je viens de la part de tous, répondit Marcelle, détournant la question.

— Ce n'est pas ce que je te demande, mon amie, la situation est délicate...

Elle baissait la voix.

Ces efforts qu'elle devait forcément faire pour que rien ne transpirât dans les appartements de droite et de gauche, la tuaient.

Elle se leva et, des deux côtés du petit salon soulevà les tentures qui recouvraient les portes.

Assurée qu'elles étaient fermées, elle reprit :

— Pas d'équivoque, je t'en supplie. Viens-tu de la part de ma mère ?

— Non, parce que je n'ai pas voulu te parler de toi sans l'avoir vue... Je suis convaincue, nous sommes convaincus tous, trois chez nous, que la vue redonnerait à la [illegible] la santé.

Dans une attitude de prière, les mains jointes, une obstinée à la bouche, l'institutrice murmura :

— Pas sûr ! Pour elle, je suis la morte ! On n'aime pas voir les morts, cela inquiète, cela répugne.

— Jeanne !...

Dans le regard fixe, brillant, on sentait une résolution terrible.

L'abandonnerait-elle ?

Car, sous ce calme apparent et systématique, cette résolution cachait vraisemblablement toutes les tortures endurées.

— Ma mère ! reprit-elle les mains jointes dans une étreinte de rage, ma mère m'a chassée et maudite...

... Ce sont des anathèmes qui ne se lèvent pas.

... J'ai accepté l'éloignement pourtant chétivement, je ne m'excuse pas. Je prends la responsabilité de ma honte, mais, ma mère, en me montrant sa porte, aurait dû prévoir les actes de désespoir auxquels elle me livrait.

... J'étais déshonorée. C'est vrai.

... J'aurais pu le devenir davantage.

... Il y a des fanges dans desquelles je n'ai pas patauqué.

Timidement, Marcelle murmure :

— Excuse, en songeant au coup porté à la douleur, à l'effondrement de tout.

(A suivre).

ANNONCES LÉGALES

COMMUNE DE LOOS

Il appert d'un acte administratif passé entre M. Georges Poulle, Maire de la commune de Loos, agissant en cette qualité et M. Léon Thirion, administrateur délégué de la société anonyme immobilière de Loos, agissant également en cette qualité, que ce dernier a vendu à la Commune de Loos :

A. — Une maison avec jardin, située à Loos, grande route de Béthune, à l'angle de la rue des Ecoles, cadastrée sous les numéros 935 et 936 de la section A, *pour le prix de vingt quatre mille sept cent cinquante francs.*

Les anciens propriétaires sont :

1. M. Noiseux Elie ;
2. M. Alexandre-Jules Kolb, administrateur délégué de la société anonyme des manufactures de produits chimiques du Nord ;
3. Madame Veuve Jules-Adolphe-Joseph Gilquin.

B. — Un terrain, situé à Loos, au coin de la rue Faidherbe et du sentier Notre-Dame de Grâces, tiré en partie du numéro 911 de la section A, pour le prix de *dix-sept cent cinquante francs.*

Les anciens propriétaires sont :

1. M. Eugène Robin ;
2. M. François-Emile-Joseph Clabant ;
3. *Frédéric-Romain Lenoy* ;
4. François-Xavier Robin.

La présente publication est faite à l'effet de permettre à ceux qui auraient des droits sur les dites propriétés de les faire valoir.

Vu et approuvé,
Le Maire,
G. POTIE.

13604

Etude de Me Henri GRAVIS, notaire à Valenciennes.

PURGE LÉGALE

Suivant acte reçu par Me Georges MABILLE DE PONCHEVILLE, notaire à Valenciennes le 31 *Décembre 1907*, enregistré, Monsieur Eugène Caderas et Monsieur Emile Ozanne, tous deux manufacturiers, demeurant à Calais, seuls associés de la Société, en nom collectif, existant entre eux, sous la raison et la signature sociales Caderas et Ozanne, dont le siège est à Calais, rue des Quatre-Coins, dans les bureaux de l'établissement, créée et constituée suivant acte reçu par ledit Me Georges MABILLE DE PONCHEVILLE, le vingt-deux Mars mil neuf cent quatre, enregistré et publié, conformément à la loi.

Ont apporté à divers des statuts sociaux les modifications suivantes :

L'article premier est modifié comme il suit :

Il est formé entre MM Caderas et Ozanne une *société en nom collectif*, ayant pour objet l'exploitation d'un établissement industriel et commercial à usage de *fabrication de tuiles et briques* situé à Calais rue des Quatre-Coins, appartenant à M. Caderas, l'un des comparants ci-après dénommé société.

Et toutes opérations se rattachant à l'industrie et au commerce de la fabrication des tuiles et dentelles, soit en France, soit à l'étranger.

L'article *deuxième* est modifié comme il suit :

La société qui avait une durée de dix années, qui ont commencé à courir le premier juillet mil neuf cent cinq, pour expirer le trente juin mil neuf cent quinze, est prorogée de douze années et expirera le trente juin mil neuf cent dix-sept.

L'article *onzième* est modifié comme il suit :

En cas de décès de l'un des associés pendant le cours de la présente société, la société continuera entre ses ayants droit, mais ceux-ci n'auront aucun droit de gestion et n'auront à partir de la date du décès de leur auteur, que les droits habituels et les responsabilités des associés commanditaires.

Dans ce cas la signature sociale appartiendra à l'associé survivant seul, et la raison et la signature sociales porteront alors le nom de l'associé survivant suivi de ces mots : et Compagnie ; si ce dernier venait lui-même à décéder avant la date du premier juillet suivant le décès du premier associé la société serait aussitôt dissoute.

Dans aucun cas, les scellés ne pourront être apposés sur les ateliers et ustensiles de la société, et aucun inventaire particulier ne pourra être fait, ni aucun acte quelconque qui tirerait pour but ou pour effet d'entraver la marche régulière des opérations de la société.

L'article *douzième* est modifié comme il suit :

Six mois avant l'expiration de la société, les associés devront statuer sur sa dissolution, sa *prorogation ou sa prorogation.* — En cas de désaccord, le fonds social sera l'objet d'une mise en vente, au cas où un des associés l'aurait demandé, par du droit de prescription qui lui est accordé, le droit de prescription étant basé sur la reprise de l'actif de la société, pour la valeur portée au dernier inventaire.

La liquidation devra être terminée dans le délai de six mois à l'expiration de ce délai, s'il y a des créances à recouvrer, elles seront liquidées à l'amiable entre les associés.

Pour extrait :
Signé : G. MABILLE DE PONCHEVILLE.

Deux expéditions du dit acte de société ont été déposées *